



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

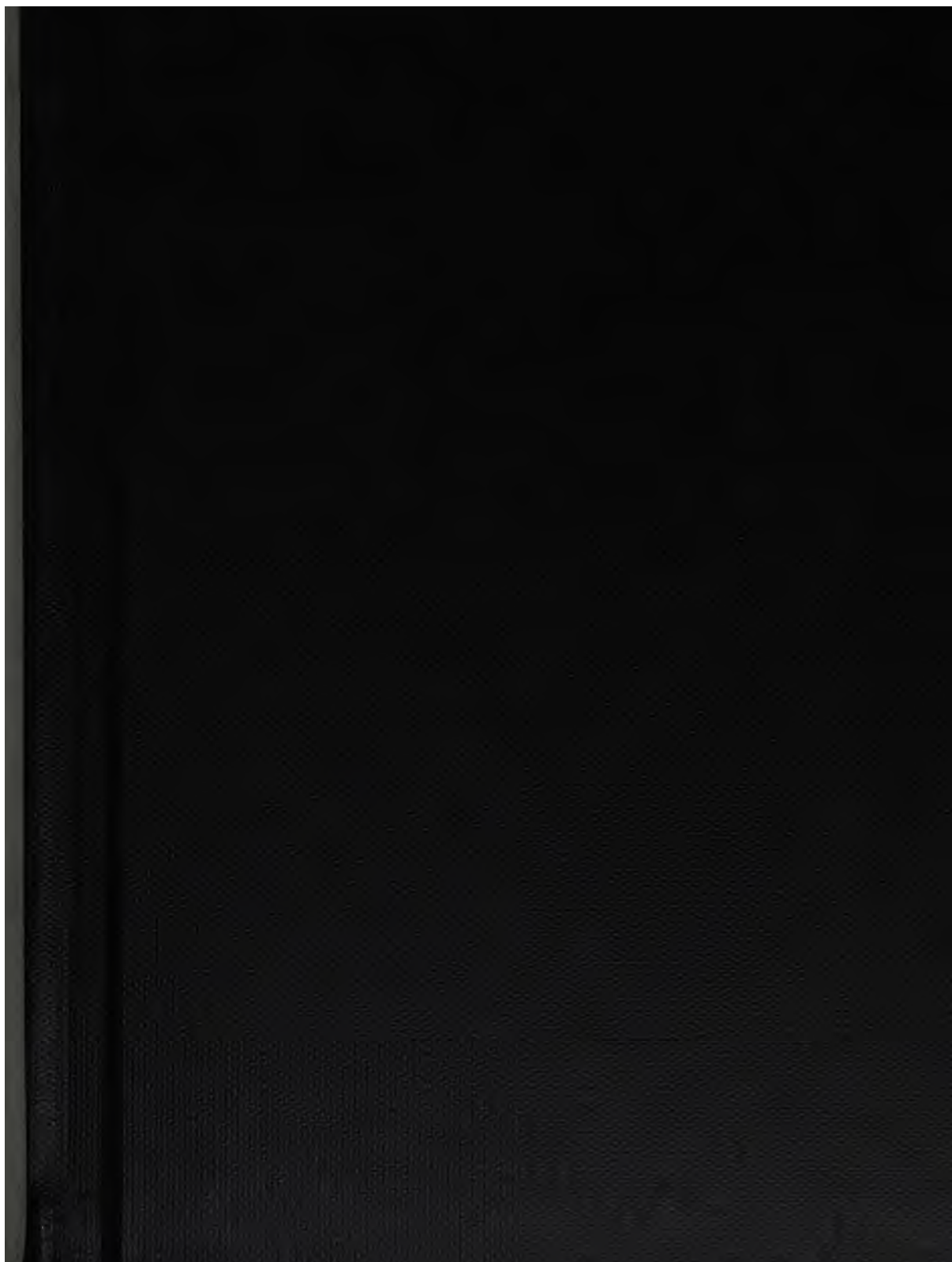
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

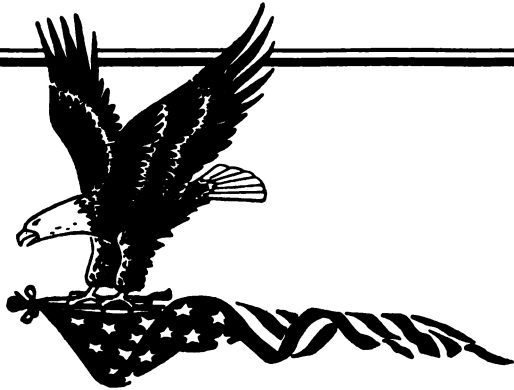
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





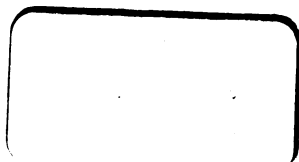
**Walter S. Johnson
Fund**

**STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES**



**Walter S. Johnson
Fund**

**STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES**







AUGUSTIN BEAULIEU

NAVIGATEUR ROUENNAIS

*Extrait du Bulletin de la Société libre d'Émulation du
Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure
(Exercice 1895-1896).*

GABRIEL GRAVIER



AUGUSTIN BEAULIEU

NAVIGATEUR ROUENNAIS

(1589-1637)



ROUEN

IMPRIMERIE E. CAGNIARD (LÉON GY, Succ^r)

Rues Jeanne-Darc, 88, et des Basnage, 5

—

1897

AJPOU



AUGUSTIN BEAULIEU

NAVIGATEUR ROUENNAIS

(1589-1637)



Il y a deux ans, à pareille époque, j'avais l'honneur de vous entretenir de François Cauche, un jeune Rouennais, le premier pionnier de la puissance française à Madagascar.

Je vous disais qu'au moment de son départ, en 1638, les voyages d'Augustin Beaulieu faisaient grand bruit et qu'il n'y avait, à Rouen, si petit garçon qui ne rêvât des splendeurs de l'Extrême-Orient.

C'est de cet officier que je vous entretiendrai aujourd'hui. Nous n'avons sur lui que les renseignements sommaires recueillis par Melchisédec Thévenot et le récit écrit par lui-même, au jour le jour, de son voyage

à Sumatra¹. Cette pièce est d'ailleurs d'un intérêt capital et nous représente Beaulieu au point culminant de sa trop courte existence.

Il est né à Rouen, en 1589.

En 1612, il commanda une patache de la flotte de Guillaume de Briquerville, chevalier normand, envoyé, par la *Compagnie des Indes orientales*, pour fonder des comptoirs sur la rivière de Gambie.

L'expédition arriva dans la mauvaise saison. Elle fut presque anéantie par les fièvres, Briquerville fut tué par les indigènes, et c'est probablement Beaulieu qui ramena la flotte en France.

Cette expédition laissa dans son esprit une impression pénible, car longtemps après il disait : « Qui peut se » passer d'aller aux costes de Guinée, en quelque lieu » que ce soit, fait un grand coup ».

En 1616, sa Compagnie, composée de Parisiens et de Rouennais, l'envoie à Java comme lieutenant du sieur de Nets, capitaine de la marine royale.

Depuis 1595, les Hollandais avaient des comptoirs à Java. Ils voulaient rester maîtres du commerce de cette île et, pour atteindre ce but, tous les moyens leur étaient bons.

Nets y fut donc très mal reçu. Il avait à son bord des pilotes, des interprètes et des matelots hollandais. Le

¹ *Memoires du voyage aux Indes Orientales du general Beaulieu dressés par luy-mesme*, apud *Relations de divers voyages curieux qui n'ont point esté publiés*, seconde partie ; Paris, Sebastien Mabre-Cramoisy, M DC LX VI.

gouverneur de cette nation leur donna l'ordre de quitter immédiatement le service des Français, et cette mesure mit Nets dans l'obligation de vendre l'un de ses deux navires. Non contents de ce succès, les Hollandais lui font du pis qu'ils peuvent. Mais Nets et Beaulieu, habiles, tenaces, audacieux, ne reculent pas devant ce duel au couteau, surmontent toutes les difficultés et reviennent en France avec un plein chargement.

En 1619, la Compagnie nomme Beaulieu, alors âgé de trente ans, général de sa flotte, et le renvoie aux côtes de Java et de Sumatra, avec trois navires : le *Montmorency*, l'*Espérance* et l'*Ermitage*.

Aujourd'hui, un navire de commerce n'a besoin que d'un petit nombre d'hommes pour la manœuvre et d'un canon-joujou pour les saluts. Sous le règne de Louis XIII, il en était autrement. Il devait être toujours prêt pour l'attaque et pour la défense. La piraterie était licite, presque glorieuse. Quand deux navires de nations différentes se rencontraient, c'était tant pis pour le plus faible.

Les trois navires de Beaulieu, qui ne jaugeaient ensemble que 925 tonneaux, portaient 273 hommes, 56 canons et 48 pierriers.

Ainsi armé, Beaulieu met à la voile de Honfleur, le 2 octobre 1619.

Un mois après, il est à Rufisque, sous le cap Vert, et trouve en rade un navire de Dieppe, un de Saint-Malo et un troisième que le capitaine malouin vient de prendre sur des Portugais.

Quelques jours après, des Portugais prennent le navire de Saint-Malo et coupent le cou à tout son équipage. Beaulieu, à son tour, poursuit les Portugais. C'est ainsi qu'on faisait de la mer une vaste forêt de Bondy.

Le 15 mars 1620, Beaulieu jette l'ancre dans la baie de la Table, près du cap de Bonne-Espérance, pour renouveler sa provision d'eau, se procurer des vivres frais et donner du repos à ses équipages.

Les explorateurs polaires déposent dans des *cairns* des vivres et des renseignements sur leurs découvertes, leurs espérances, leur direction, leur état sanitaire et moral. En 1620, il en était de même sur la route des Indes. Beaulieu a trouvé à Table-Bay, sous une pierre, une lettre écrite en hollandais, placée entre deux plaques de plomb et enveloppée de papier goudronné. Il en a pris copie et l'a remise en place. Elle portait que les Hollandais avaient là-bas trente-cinq navires, qu'ils venaient de prendre Bantam (notre Senang, à la sortie du détroit de la Sonde, en face des Mille-Iles) et qu'ils s'étaient entendus avec les Anglais.

Mauvaises nouvelles, mais bonnes à savoir. Si les Anglais et les Hollandais s'entendent, c'est contre les Français, d'autant, dit Beaulieu, « que nous leur sommes » vne épine au pied en cet endroit ».

Dans ces conditions, tout jouer sur une seule carte serait fort imprudent. Il décide donc d'envoyer son vice-amiral l'*Espérance* à Bantam, tandis qu'il passera, pour faire des échanges, par la côte de Coromandel.

C'est en vain que João II a donné au cap des *Tempêtes*

le nom de *Bonne-Espérance*, la traversée de la pointe de l'Afrique n'en est pas moins périlleuse. A peine Beaulieu s'est il remis en route, qu'il est assailli par une violente tempête et que, plus d'une fois, ses deux navires menacèrent de sombrer. Il est heureux, le 17 avril, d'apercevoir, à une distance de dix lieues, une terre où il pourra prendre un peu de repos, se ravitailler et réparer ses navires. C'est l'île de Madagascar, qui lui « paroît » haute et vnie comme les costes de Normandie ». Quatre jours après, il entre dans la baie de Saint-Augustin.

Les indigènes ne se font pas prier pour monter sur ses navires. Ils amènent sur le rivage des troupeaux de bœufs, de moutons et des volailles. Ils veulent des chaînes d'argent, des tambours et des trompettes pour les bœufs, de la rassade rouge pour les moutons, de la rassade bleue pour la volaille. Quand Beaulieu ne leur donne pas ce qu'ils demandent, ils se retirent paisiblement avec leurs troupeaux. Ils reviennent le lendemain et les négociations recommencent, toujours amicales, mais toujours difficiles. Beaulieu essaie, sans succès, de leur passer du laiton pour de l'or et de l'étain pour de l'argent. En somme, il n'obtient ce qu'il désire qu'en leur donnant ce qu'ils veulent.

Ces hommes sont noirs, grands, bien faits, soignés. Ils travaillent le fer et le cuivre.

« Je n'ay », dit Beaulieu, « remarqué en eux aucune » brutalité ny inhumanité, et traittoient avec nous avec » beaucoup de franchise et fidélité, ne derobans aucune » chose quelque esgarée qu'elle fut : ils n'ont fait tort à

» aucun des nostres, encore qu'ils en eussent aucune fois
» le moyen, les trouuans escartez et sans armes ».

Ils laissent leurs femmes dans les bois, et cela ne fait le compte ni de ces dames, ni des matelots. Curieuses comme toutes les filles d'Eve de tous les pays et de toutes les couleurs, elles mouraient d'envie de voir des blancs. Le Dieu des Noirs, comme le Dieu des Blancs, veut ce qu'elles veulent. Elles virent donc des matelots blancs, et les matelots blancs les trouvèrent belles.

Beaulieu constate que l'île de Madagascar est mal placée sur les cartes. Il a raison. Aujourd'hui encore, cette île est méplacée de quelques secondes en longitude.

Après quinze jours d'escale, il fait route pour le nord.

Il trouve à l'ancre de la Grande-Comore un navire de la Mecque de 40 tonneaux. En apprenant que des navires rôdaient autour de l'île, le capitaine mecquois a peur et met en sûreté ses marchandises. Beaulieu le rassure et le prie de l'aider à se procurer, contre argent, les vivres dont il a besoin.

Le Mecquois lui confie que les Comorois sont de grands sorciers et qu'ils disposent des vents à leur volonté. Beaulieu ne tarde pas à s'apercevoir que les Comorois ne sont pas sorciers, mais qu'ils sont très difficiles en affaires et qu'ils ont tenté, par des signaux, de le faire échouer pour le piller.

Il avait besoin d'un pilote pour trouver l'ancre de l'île de Sokotora. Il en vient un, mais ils ne peuvent s'entendre. Le bonhomme, fervent musulman, ne voit

pas, sans frémir, un morceau de lard, et sur les navires de Beaulieu, on en mange à cœur d'année. Le brave homme perdra de gagner un bon nombre de piastres : il aime mieux cela que de voir manger du lard et de se souiller au contact des Chrétiens.

Beaulieu remonte donc sans pilote le long de la côte d'Afrique. Une tempête le retient pendant plusieurs jours aux environs du Ras Hafoûn, en face d'une population sauvage très hostile. C'est avec peine, et les armes à la main, qu'il peut prendre quelques tonnes d'eau douce. Le beau temps revenu, il cingle vers les côtes d'Arabie et se lance à travers la mer d'Oman.

Ira-t-il droit sur la côte de Malabar ? Passera-t-il par le canal du 9° degré, ce qui abrègera la route ? La majorité du conseil est d'avis de toucher au Malabar.

Sur ces entrefaites, un navire paraît à l'horizon. Beaulieu l'envoie reconnaître par M. de Monteurier, avec recommandation de ne faire aucun acte d'hostilité, son intention étant seulement, dit-il, d'apprendre de lui s'il est encore saison de doubler le cap Comorin.

M. de Monteurier ne tient compte de ces instructions. Il somme le navire de se rendre, le navire se rend ; il exprime le désir de monter à bord, on le laisse monter. Aussitôt sur le pont, il tue quelques hommes et commence à piller. L'équipage prend les armes, le tue ainsi que ses matelots, s'empare de son embarcation, y charge ce qu'il y a de plus précieux, et se sauve à la faveur de la nuit.

Beaulieu, inquiet de l'immobilité du navire et de

l'absence prolongée de son embarcation, se rend le lendemain sur le lieu du drame. Il n'y trouve qu'une quinzaine de vieux mendiants qui reviennent de la Mecque. Il leur laisse le navire, non pourtant sans l'avoir délesté de ce qu'il y trouve de meilleur. Il regrette vivement la perte de ses hommes, de son embarcation et aussi d'une rançon de 40,000 ducats du Caire, environ 320,000 livres. Il voulait donc pirater, quoi qu'il en ait dit d'abord ! N'était-ce pas l'usage ? N'était-ce pas pour cela qu'on s'armait jusqu'aux dents ?

Le 1^{er} décembre, Beaulieu arrive à Ticou, sur la côte occidentale de l'île de Sumatra. Par suite de calmes dans la traversée du golfe du Bengale, il a mis deux mois à faire un trajet qui demande habituellement huit jours. Il a perdu 43 hommes, et la plupart des autres sont malades. « Si les calmes eussent duré 15 iours de plus, ie » crois », dit-il, « que tout fut demeuré dans la mer ».

Il apprend que le roi d'Achen vient de chasser de Ticou les Anglais et les Hollandais, ce qui n'est pas pour lui faire de la peine. D'autres nouvelles lui sont beaucoup moins agréables. Des agents de son vice-amiral sont obligés, pour vivre, de vendre leurs armes. Les Hollandais ont fait à l'*Espérance* tout le mal possible. Ils ont tiré sur l'une de ses embarcations. Ils ont dit que les Français étaient des voleurs qui venaient à Ticou pour la saccager.

Le roi, le gouverneur et les habitants, qui avaient déjà vu des Français, ne voulurent rien croire des calomnies des Hollandais et vinrent largement en aide à Beaulieu.

Celui-ci va voir le roi et le gouverneur, avec des cadeaux, bien entendu. Ils lui font bon accueil, l'autorisent à installer ses malades à terre et à acheter des vivres, mais ils le préviennent qu'il ne pourra, sans la permission du roi d'Achen, traiter d'un seul bahar de poivre.

Il est informé dans le même temps que l'*Espérance* est à Jakatra où les Hollandais viennent de construire le fort de Batavia, futur centre de leur domination sur l'île de Java et l'archipel de l'Indonésie. Elle n'a plus que 25 hommes. Les Hollandais assiègent Bantam. Le roi de cette ville a fermé le détroit de la Sonde. Tout navire qui se présente est pris à l'abordage, son équipage est massacré impitoyablement et le roi accorde une prime pour chaque tête qu'on lui apporte. C'est barbare, mais cet homme défend son pays, et, contre le conquérant, les moyens les plus destructifs sont les meilleurs.

Beaulieu envoie du secours à l'*Espérance* et décide de partir pour Achen, car, aller à Bantam, ce serait, dit-il, « iouer à tout perdre ».

Ticou est peuplé de Malais, bons musulmans, superstitieux et larrons. Ils tiennent leurs femmes sous clef, et dans ce pays malsain, on a l'immense tristesse de ne voir qu'une moitié de l'espèce humaine, la plus laide.

Le roi d'Achen, suzerain du roi de Ticou, perçoit 7 fr. 50 0/0 sur l'argent qui entre et 7 fr. 50 0/0 sur les marchandises qui sortent. Le procédé est un peu judaïque, mais il rapporte 15 0/0.

A Ticou, pour traiter des affaires, il faut payer des

pots-de-vin au roi, au gouverneur, à tous les individus qui ont pouvoir de nuire.

Il en est de même à Achen.

A peine arrivé, Beaulieu reçoit la *chappe* du roi (un poignard à manche et à fourreau d'or qui tient lieu de carte d'invitation). Elle est portée par un orancaye ou seigneur escorté de plusieurs officiers. Le roi fait dire à Beaulieu qu'il a pour agréable son arrivée dans le pays d'Achen et qu'il l'invite à se rendre à terre le plus tôt possible. Beaulieu croit que Sa Majesté va le recevoir de suite. Il n'en va pas ainsi dans les beaux pays du soleil levant. Il faut d'abord payer les droits de *chappe* et faire des cadeaux à ceux qui l'ont apportée, puis attendre de nouvelles demandes.

Le lendemain la *chappe* revient. Le roi permet à Beaulieu de lui offrir une émeraude que l'on a vue à son doigt. Cette délicate attention présage à Beaulieu ce qui l'attend.

Dans le même temps il est informé, de divers côtés, que les Anglais et les Hollandais, dont l'accueil a été très courtois, le veulent empoisonner. Il n'en veut rien croire et va au dîner des Anglais, qu'il a accepté. Il a l'œil très ouvert et ne remarque rien d'anormal. Pourtant, de retour dans sa maison, il éprouve tous les symptômes d'un empoisonnement; il se tire d'affaire par une médication très énergique, puis, à tort ou à raison, il décline toutes les invitations subséquentes des Anglais et des Hollandais.

Ces derniers viennent de prendre Jakatra. Le roi du

pays leur avait laissé prendre un pied chez lui, ils en ont pris quatre et l'ont chassé : c'est tout naturel. Sans philosopher, sans s'inquiéter de savoir s'ils ont fait bien ou mal, ils disent : « Nous avons conquis pour nous, non pour autrui. Qui voudra trafiquer dans le pays de notre conquête nous payera 10 0/0 sur ses entrées et 10 0/0 sur ses sorties ».

Cela n'est pas chevaleresque et ne saurait nous convenir. Nous tirons les marrons du feu et nous invitons Bertrand à les croquer. Nous répandons à flots nos beaux louis d'or et le beau sang vermeil de nos enfants, et quand le champ est conquis, défriché, que la récolte s'épanouit au soleil, allons-nous dire aux Français : « Cela est à vous, à vous seuls ! Venez, apportez nos mœurs, notre civilisation, notre langue, notre loyauté commerciale et administrative ; prolongez au-delà des mers notre douce France, trafiquez, remuez, fouillez le sol, gagnez ! »

- Ce langage manque de générosité, de courtoisie, aussi ne le tenons-nous pas. Au contraire, nous disons à nos rivaux, qui sont le plus souvent nos ennemis : « Voyez, Messieurs, nous avons bien labouré, bien semé, à grands frais d'ailleurs ; aujourd'hui la récolte est mûre, les épis sont superbes, hauts sur tige, dorés, gonflés de grain : il n'y a qu'à prendre. Prenez donc, Messieurs, humblement nous vous en prions ». Ils prennent, sans dire merci, sans penser à nous rendre la pareille, tout en se riant, peut-être, de la naïve générosité de Raton.

Les Anglais tirent les marrons du feu pour eux ; les

Hollandais en font autant. Il serait sage à nous de les imiter, de ne pas avoir conquis la Cochinchine, le Tonkin, la Tunisie, Madagascar, au profit des Anglais, des Allemands, des Italiens et des Américains.

Les droits, édictés par les Hollandais, s'élevant en somme à 20 0/0, formaient barrière, et Beaulieu perdit tout espoir de trafiquer dans l'île de Java. Forcé lui étant de se rejeter sur Sumatra, il devait s'efforcer de gagner les bonnes grâces du roi d'Achen. Il fit donc savoir qu'il avait à présenter à Sa Majesté un cadeau offert par le roi de France. Ce cadeau était vraiment royal, bien que Louis XIII n'y fut pour rien.

Les officiers du roi viennent de suite en faire l'inventaire. Leur travail terminé, ils ont l'impertinence de dire à Beaulieu : « Est-ce bien tout ? N'oubliez-vous rien ? Prenez garde ! Notre roi est l'un des plus puissants seigneurs de l'Inde ». Beaulieu, outré, leur fait la réponse qu'ils méritaient et les congédie.

Arrive le moment solennel de la présentation au roi.

Le cortège, qui part de la maison de Beaulieu, se compose comme suit : six trompettes, six tambours et six hautbois ; quatorze ou quinze hommes portant chacun une pièce du présent ; un éléphant monté par un oracaye qui porte respectueusement, sur un grand plateau d'argent recouvert d'un voile précieux, une lettre supposée du roi de France à son cher frère le roi d'Achen ; une troupe de seigneurs à cheval ; un éléphant qui porte Beaulieu et trois sabandars ; quatorze ou quinze

hommes du *Montmorency* ; enfin les officiers de la douane à pied.

« Ainsi allans parmy les ruës, menez comme des » espousées », dit Beaulieu, « nous arrivâmes à une » grande place devant le château ».

A l'entrée de la première cour, on arrête ses hommes ; dans la première salle, on l'invite à retirer ses souliers, ce qu'il ne voulait pas faire. On lui apporte ensuite la chappe ; il l'élève au-dessus de sa tête, la remet au porteur et entre dans la salle d'audience. A l'entrée du souverain, annoncé par un eunuque, un tapis de Turquie est déroulé devant Beaulieu, qui se place dessus, les jambes croisées. Il salue le roi en joignant les mains et les portant à son front en inclinant un peu la tête.

Le roi, installé sur une estrade haute de deux pieds, lui exprime sa satisfaction des présents du roi de France, et lui envoie la prétendue lettre de Louis XIII pour qu'il la lui traduise avec l'aide du sabandar. Chose difficile ! le sabandar sait très peu de portugais et Beaulieu n'est pas plus savant. Comment rendre le français en portugais et le portugais en achinois ? Dès le mot « Très illustre », ils sont arrêtés net. Impossible de trouver un équivalent. Beaulieu s'avise de le traduire par « Très cher frère », et, par bonheur, ce terme plaît au roi. Beaulieu explique alors d'abondance ce que le roi de France est censé dire au roi d'Achen.

Celui-ci dit à Beaulieu que le roi de Bantam a reçu très courtoisement les Hollandais et que ces agneaux, transformés en loups, viennent de prendre sa ville. Beau-

lieu partage son indignation et ajoute : « le roi de France les a longuement protégés contre les rois d'Espagne ; néanmoins, par deçà, ils feignent de ne nous connaître et nous font du pis qu'ils peuvent. Pour moi, je suis venu ici faire un bon et fidèle trafic, vendre et acheter. Je n'ai commission de prendre personne, ni de fortifier aucune place. Il ne faut donc pas me confondre avec ceux de cette nation, que je ne veux pas connaître ».

Le roi lui fait alors offrir le bétel sur un plat d'or et l'un de ses vêtements sur un plat d'argent. Les orancayes lui passent le vêtement, puis la conversation roule sur le roi de France, son âge, ses forces militaires, ses guerres, ses alliances. Sa Majesté achinoise termine l'audience en disant qu'Elle veut aussi faire étroite amitié avec le roi de France.

Un jour, le roi montre à Beaulieu ses trésors, un autre jour, il l'invite à dîner. Ce dîner nous révèle les splendeurs d'une cour orientale et mérite une description.

Il a lieu dans une grande salle carrée, couverte et tendue de tapis turcs. Le bétel est présenté dans un grand vase d'or enrichi d'émeraudes. Trente femmes entrent à la file, et chacune porte un grand vase d'argent couvert d'un voile enrichi de diamants. Au signal du roi, les trente vases sont placés devant Beaulieu et de chacun d'eux l'on retire six plats d'or pleins de confitures, de viandes et de pâtisseries. En un instant, 180 plats de victuailles sont ainsi déposés devant lui et pour lui seul. Un eunuque lui présente un petit gobelet d'or dans un grand bassin de même métal. La boisson est tellement

forte, qu'il la repousse et s'en fait donner d'autre. Puis, selon un vieil usage de France, il porte la santé du roi et le dîner prend fin.

Entrent alors une vingtaine de femmes qui se rangent le long de la muraille et chantent, en s'accompagnant d'instruments, les victoires du roi. Arrivent ensuite deux femmes adorablement belles, couvertes des plus riches étoffes, chargées de pierreries, de diamants, d'objets d'art précieux. Elles vont s'agenouïller devant le roi, puis exécutent, pendant une demi-heure, une danse gracieuse, grave, qui n'a rien de barbare.

Au départ, le roi offre à Beaulieu, dans un grand et riche bassin, 200 petites pièces d'or de la valeur de 10 sols chacune.

En revenant par la rivière, dit celui-ci, mon sabandar
« me iura n'auoir encore veu faire tel accueil à vn estran-
» ger comme le roy me faisoit, et qu'à tous les estran-
» gers qu'il auoit festoyez, il n'auoit iamais veu que le
» roy eut fait venir aucunes de ses femmes pour danser,
» et remarquay vne chose que tous ceux qui estoient
» dans la sale durant ce bal, fermerent tous les yeux ;
» car il n'y va pas moins que la vie à ceux qui regar-
» dent les femmes du roy ; en mon particulier, tant
» qu'elles dansèrent, ie regarday touiours, me confiant
» qu'il ne les auoit fait venir affin que ie fermasse les
» yeux, et que c'estoit en intention que ie remarquasse
» sa magnificence, pour en faire rapport en France ».

On pourrait croire après cela que les affaires de Beau-
lieu vont marcher à souhait, que toutes les autorisations

vont arriver sur l'heure. Ce serait mal connaître l'Orient.

Le roi est marchand, le principal marchand du pays. Il use de son pouvoir absolu pour acheter tout ce qu'il veut, au prix qu'il veut, et pour revendre au prix qu'il lui convient de fixer. Il interdit en outre aux particuliers de vendre, sans sa permission, un seul bahar de poivre. Il est donc seul maître du marché, et c'est avec lui que doivent d'abord traiter les étrangers.

Après des débats interminables et des démarches qui durent des mois, Beaulieu traite pour une certaine quantité de poivre, mais à condition qu'il pourra compléter son chargement à Ticou.

Ce n'est pas fini. Il a fallu payer chaque audience royale d'affaires. Il faut maintenant compter des pots-de-vin à tous ceux qui ont une parcelle d'autorité, à toute une bande famélique d'autant plus ardente à la curée qu'elle a pour tout salaire ce qu'elle vole, et que même, sur ces vols, il lui faut, chaque année, payer au roi pour conserver ses charges.

Fonctionnaire ou non, tout Achinois était doublé d'un voleur. Ainsi, un bonhomme qui se disait schérif, neveu de Jésus-Christ, grand prophète, grand docteur, d'une piété édifiante, considéré comme le plus honnête homme du pays, mouillait son poivre, y mêlait de la terre noire et des petits cailloux. Par la probité du plus honnête homme du pays, on peut juger de celle des autres.

Le 27 juin 1621, le roi envoie à Beaulieu une lettre pour le roi de France. Elle est portée par deux éléphants, quatre grands officiers du château et tous les officiers de

la douane. Le cortège est précédé de quatre tambours et de quatre trompettes et flanqué de quatre parasols royaux. Elle est contenue dans un sachet de velours rouge orné de cordons d'or, écrite dans la langue d'Achen, en lettres d'or, sur beau papier, ornée d'enluminures. Le roi y détaille tous ses titres, accuse réception de la lettre du « grand et puissant roi de France », dit qu'il a reçu avec beaucoup d'honneurs le capitaine-général Beaulieu et qu'il attend une réponse par l'un des premiers navires qui viendront trafiquer à Achen. Il fait cette sage recommandation d'apporter des marchandises convenables au pays et termine par des souhaits et l'annonce de l'envoi de huit bahars de poivre, 2 800 livres de France.

Le 24 juillet, après un séjour de cinq mois, Beaulieu va faire un tour à Poulo Lancahuy ou Poulo Lada « île du Poivre », aujourd'hui Simaloe ou Poulo Babi « île des Cochons ». Les habitants sont moins cauteleux et moins méchants que ceux d'Achen, mais leur misère est extrême. Le roi les a dépouillés de leurs meubles, de leurs marchandises, et a détruit les arbres et les animaux qu'il ne pouvait emporter.

De cette île, où il fait peu d'affaires, il descend à Poulo Bottou, île Batou, plus au sud, et revient à Achen.

De mauvaises nouvelles l'y attendent. Le roi a pris comme naufragés, dépouillé de leur petit avoir et réduit en servitude, les marins de l'*Espérance* échappés aux Hollandais.

Ceux-ci ont commencé par entraver l'*Espérance* de toutes les manières et l'ont dépouillée de sa patache l'*Hermitage*; ils lui ont volé une partie de ses marchandises; ils ont traité les équipages avec une cruauté sans exemple; puis, au moment où elle mettait à la voile pour la France, ils l'ont traîtreusement incendiée, en ont volé les marchandises, l'artillerie, tout ce qui n'a pu être brûlé, et en ont vendu la carcasse à l'encan. Gravé, qui en était capitaine, en est mort de chagrin.

A peine entré dans le port d'Achen, Beaulieu reçoit la chappe du roi. Il la refuse, ne voulant pas voir un homme qui a dépouillé, asservi, contre toute justice, ses pauvres matelots de l'*Espérance*.

Le roi renouvelle son invitation et Beaulieu réitère son refus. Il faut bien à la fin qu'il cède, mais il a montré à ce potentat qu'un officier français est quelqu'un et qu'il faut compter avec lui.

Le roi lui rend ses hommes mais non leur argent, et ces hommes, jetés en pleine campagne, sans ressources, sans connaissances agricoles, ont beaucoup souffert, plusieurs même sont morts de misère.

Il lui accorde, en outre, contre de lourds présents, d'ailleurs très discutés, l'autorisation de compléter son chargement à Ticou.

Cette dernière affaire, en discussion depuis plusieurs mois, est-elle enfin terminée? Patience! Il faut un écrit. Le roi dit: « Adressez-vous au grand orancaye ». Le grand orancaye répond: « Cela ne regarde que le roi ».

En réalité, le roi et son grand orancaye pensent qu'ils peuvent encore pressurer le pauvre marchand.

Beaulieu s'exécute encore, encore ; et comme toujours on lui demande, sans cesse, sans pudeur, il finit par envoyer promener le grand orancaye, et par faire comprendre qu'il va traiter de même Sa Majesté. Cette explosion d'indignation fait tomber tous les obstacles, et la fameuse autorisation arrive.

Dans cette autorisation, comme dans la vente du poivre, le roi trouve occasion à tromperie. Il réduit à quinze les vingt jours de traite qu'il avait accordés verbalement.

A Ticou, moyennant pots-de-vin, Beaulieu fait accepter au roi et au gouverneur une petite combinaison qui lui donne le temps d'acheter et de charger ses marchandises.

Beaulieu décrit avec soin tous les pays où il s'arrête, le sol, ses produits, les habitants, les ports, les ancrages ; il note la position géographique, la déviation de l'aiguille aimantée. Il fait preuve de vastes connaissances et pense à ceux qui marcheront dans ses pas. Sumatra, où il a passé six mois, est surtout l'objet de son étude.

Il constate qu'il y a dans l'intérieur de l'île des tribus indépendantes qui se font la guerre entre elles.

« Ces indigènes, dit-il, viennent jusqu'à la côte, non pour trafiquer avec les étrangers, mais pour essayer d'en capturer. Quand ils réussissent à en attraper un, ils le tuent et le mangent, comme ils mangent leurs

prisonniers de guerre, tout cru, avec du sel et du poivre ».

Il en était encore ainsi en 1881.

Un battak avait pris femme dans un kampong voisin du sien. Cette femme avait un amoureux et cet amoureux avait un serviteur dévoué. Un jour que le mari était en voyage, l'amoureux et son serviteur enlèvent la femme, qui ne demandait pas mieux. Le mari poursuit les fugitifs et les atteint. Alors, sous les yeux de la belle, a lieu un duel à mort, dont elle devait être le prix. Le mari est vainqueur. Il ramène chez lui sa femme et le serviteur. Il pardonne à sa femme, mais le serviteur est conduit devant le conseil, condamné à mort et mangé presque sous les yeux de mon ami Brau de Saint-Pol Lias.

Des officiers hollandais, revenant d'expédition, ont vu les Battaks achever des prisonniers qui ne pouvaient plus marcher, s'en distribuer les *meilleurs morceaux* et les manger crus, sur le pouce, avec un peu de poivre, sans ralentir leur marche, les officiers ayant à peine le temps de remarquer la disparition des malheureux.

Plusieurs crimes d'importation malaise, disent-ils, ne sont pas prévus dans leur *adat* (code criminel). Le conseil a décidé qu'ils seraient punis de mort, et que la responsabilité de l'exécution retomberait sur tous les habitants du kampong. A cet effet, chacun des habitants, hommes, femmes, enfants, reçoit et mange sa part des condamnés à mort.

D'après certains aveux, c'est par gourmandise que les

Battaks mangent de la chair humaine. Ils ne sont pourtant plus sauvages, comme on pourrait le croire, car tous savent lire et écrire ¹.

Les habitants d'Achen sont plus civilisés. Leur roi a une garde de 3,000 femmes, de 500 eunuques et de 1,500 esclaves qui ne sortent jamais du château. Sa flotte, son armée, son nombreux personnel, ses 900 éléphants, ses 200 chevaux sont entretenus aux frais des orancayes. Il revend même les vivres, grains et fourrages qui excèdent ses besoins. Comme il sent la haine immense qui pèse sur lui, il a toujours sous la main, à son entière discrétion, un tiers des orancayes. Ces braves gens qui viennent tous les trois jours, sans armes, autour du souverain, savent bien quand ils entrent, mais ils ne savent jamais s'ils sortiront vivants. Ce palais est l'ancre du lion, une réduction du mystérieux Orient.

L'Achinois, cet homme si perfide, si humble devant les puissants, est aussi le plus poltron et le plus indulgent des humains. Un individu pris en flagrant délit se laisse arrêter, lier et conduire devant le juge par une femme, même par un tout petit enfant. Le juge le condamne sur l'heure; sur l'heure le bourreau lui applique le nombre de coups de bâton fixé par le magistrat. La peine subie, voleur et volé s'en vont souvent ensemble, bons amis comme devant.

Voici une affaire dont Beaulieu a été témoin :

¹ BRAU DE SAINT-POL LIAS, *De France à Sumatra par Java, Singapour et Pinang. — Les Anthropophages*; Paris, Oudin, 1884, p. 300 et seq.

Une femme se lavait dans son jardin. Un voisin la voit pardessus sa haie et s'abandonne au plaisir de la contempler. Malheureusement, la femme s'en aperçoit. Elle devait avoir quelque imperfection, car elle porta plainte à son mari ; le mari, pas content, saisit le curieux et le conduit devant le juge ; le juge lui octroie trente coups de bâton sur les épaules, et le bourreau le saisit pour exécuter la sentence. Pas une minute de perdue. Dans ce singulier pays, il est avec le bourreau des accommodements. Le condamné demande à capituler et offre six mazes. Le bourreau en veut quarante. Le condamné hésite. Un premier coup de bâton bien appliqué le décide. Il paye comptant vingt mazes, et le bâton tombe doucement, mollement, comme une caresse.

Cela fait, en présence du juge et du public, le condamné cause et rit avec ses connaissances et va voir, en curieux, la fin de l'audience.

Avait-il tort de porter si légèrement sa honte ? En France où nous sommes très vertueux, comme chacun sait, un homme serait-il deshonoré pour avoir vu à distance, avec une sensation très agréable, une jolie femme sortir du bain ?

Le roi condamne sans jugement, par caprice ou par mauvaise humeur, et ses condamnations sont exécutées séance tenante. Les condamnés payent au bourreau pour être exécutés ou mutilés aussi proprement que possible. Malheur à qui n'a pas d'argent comptant : le bourreau, par une maladresse voulue, lui enlèvera, avec une oreille, la moitié de la joue.

Beaulieu fait aussi le récit d'une révolution à Achen. C'est comme une fenêtre ouverte sur l'Extrême-Orient. Je pense qu'il vous intéressera et je le résume :

La royauté pesait très peu et les Achinois vivaient dans l'aisance. Les orancayes étaient immensément riches, puissants, luxueux. Leurs maisons étaient belles, grandes, solides, fortifiées, garnies de canons, gardées par de nombreux esclaves. Les richesses, réparties entre beaucoup de mains, donnaient au commerce une grande activité. Les étrangers n'avaient à payer qu'un droit de chappe, faisaient leurs affaires en quinze jours et revenaient souvent.

Mais les puissants orancayes étaient turbulents, et de temps en temps ils supprimaient le roi. Ce roi étant leur très humble serviteur, ils le supprimaient par fantaisie, amour de l'art et plaisir du changement. Vers 1578, ils finissent d'exterminer la lignée des anciens rois. Que faire maintenant ? Ils se réunissent et décident, sans peine, de prendre le roi parmi eux. Alors commencent les difficultés. Chacun se croit le plus digne et pose sa candidature. Pour mettre un terme à des discussions sans fin et sans solution possible, le cadî propose de couronner un homme de soixante-dix ans, très noble, très riche, qui ne s'occupe pas de politique.

Ils approuvent et vont offrir la couronne à ce vieillard. Celui-ci refuse, disant qu'il est vieux et que sa seule ambition est de couler doucement, en paix, au milieu de sa famille, les jours qui lui restent à vivre. Après avoir longtemps délibéré, toujours sans pouvoir s'entendre, les

orancayes reviennent au vieillard, et le vieillard persiste dans son refus. Que faire ? Il faut un roi pourtant. Sur un nouvel avis du cadî, ils reviennent une troisième fois, mais l'un porte les insignes de la royauté et l'autre une épée nue. Le bonhomme comprend le symbolisme et accepte la royauté.

Peu après son installation, il convie à une grande fête tous les orancayes. Les préparatifs de cette fête sont immenses et promettent des merveilles. Bien heureux qui la verra ! Au jour fixé, tous les invités sont à leurs places, dans une grande cour voisine du logis du roi. Ils entendent une belle musique et des chants d'allégresse ; ils voient passer de grands services de viandes, de confitures et de boissons. La chappe commence à circuler et l'on trouve qu'elle va bien lentement. La musique devient plus bruyante et aussi les acclamations. Cependant, de temps en temps, on perçoit comme un cri d'angoisse. Ceux qui n'ont pas encore été appelés finissent par prendre peur et se sauvent.

Voici ce qui se passait à l'intérieur. A mesure que les orancayes arrivaient, on les conduisait dans une cour, on leur coupait le cou et on les jetait dans une grande fosse. L'affaire était menée avec tant de précision, que la fosse avait reçu deux cents cadavres avant que ceux du dehors eussent aucun soupçon.

La fête terminée faute de victimes, le roi se fortifie dans le château et informe le peuple des causes de sa conduite. Cela fait, il prend et tue les orancayes qui se sont sauvés, démolit les maisons des uns et des autres,

confisque leurs biens, et défend aux nobles d'avoir à l'avenir des maisons de pierres, des retranchements et des canons. Toutes leurs maisons seront désormais construites sur un plan uniforme dont il donne le dessin.

La première année de son règne, il fait mourir vingt mille personnes ; chacune des années suivantes quelques milliers, et ce féroce bonhomme, roi malgré lui, a régné vingt-cinq ans.

Toute la noblesse ayant été détruite, il en fallait une autre, car une noblesse est indispensable à la splendeur du trône.

Le roi d'Achen anoblit donc ses complices et, comme ils n'étaient pas riches, il leur donna une partie des dépouilles des morts.

Les nouveaux nobles singèrent les anciens, mais mal, naturellement, n'en prenant que les vices. Pour faire le silence sur leur origine, ils regardent de très haut leurs compères de la veille et se posent gravement en gens de race supérieure. Le vieux roi, très attentif, juge que la nouvelle noblesse sera bientôt plus dangereuse que l'ancienne. Pour la tenir en garde contre ses propres entraînements, il la bride comme un cheval de cirque et la tient toujours le poignard sous la gorge.

Ce fondateur de dynastie mourut en 1603, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, après vingt-cinq ans de règne, et laissa le pays d'Achen six fois moins peuplé qu'au jour de son avènement.

Il avait un petit-fils qu'il aimait particulièrement et qu'il aurait voulu pour successeur. Or, ce petit-fils,

devenu homme, empoisonna l'un de ses oncles, assassina l'autre et se fit roi d'Achen et de Pédir : c'est lui qui reçut Beaulieu.

Il a la férocité, l'avarice et l'intelligence de son aïeul. Tout tremble à son nom ; bienheureux qui vit loin de lui.

Au mois de février 1623, Beaulieu quitte ce monarque pour revenir en France.

Le 7, il passe devant l'île de Nassau, où furent enterrés beaucoup d'hommes de l'*Espérance*. Le 5 juin, il entre dans la baie de la Table, où bientôt le rejoignent trois gros navires hollandais. Un quatrième, tout désarmé, n'ayant plus que quinze ou seize hommes valides, tire le canon pour demander du secours, « ce que ie n'eusse pas » manqué de faire », dit Beaulieu, « sans les trois autres » qui estoient plus forts que moy, et desquels ie me » tenois esloigné et assisté de la même façon que Scou- » ten fit à l'endroit de mon vice-admiral. Si i'eusse eu » tant de bonheur que de le rencontrer seul, nos diffé- » rends se fussent vuidez sans procez ».

Le 21 juin, il arrive devant Sainte-Hélène, île devenue fameuse par la captivité d'un Français qui fit quelque bruit au commencement de ce siècle. Les navires y trouvaient alors de l'eau, des fruits et des légumes. Il y rencontre encore des Hollandais, en force, malheureusement. Ils lui cherchent querelle. Dans la nuit, il prend le vent, puis leur montre qu'il a un solide équipage, des vivres en abondance et de nombreux canons qui ne demandent qu'à leur envoyer une pluie de bombes et de

boulets. Les Hollandais n'osent pas l'attaquer et il continue tranquillement sa route.

Pris par des calmes, il n'arrive que le 2 août à la hauteur du cap Vert et n'a plus que six hommes valides. Le 10, c'est à peine s'il peut remuer les voiles, et les pluies, les bruines, les calmes continuent de l'arrêter. Une épouvantable tempête survient et enlève presque toutes ses voiles. Les hommes sont épuisés, fourbus, découragés. Heureusement, des hirondelles et des papillons viennent voler autour d'eux, leur annoncer la proximité d'une terre, leur apporter un rayon d'espérance. Le 16, ils jettent l'ancre devant l'île Saint-Vincent. Il était temps, tous étaient à bout de forces.

Ils trouvent dans cette île du repos, des vivres frais, et la santé leur revient rapidement. Beaulieu remet à la voile le 15 septembre. Il subit encore trois tempêtes épouvantables. Ses voiles sont enlevées, son grand mât et son mât de misaine sont rompus; le navire, tout disloqué, menace de s'engloutir. L'équipage prie instamment le capitaine de se diriger sur le port le plus voisin.

Beaulieu appelle tous ses hommes sur le pont et décachète devant eux la lettre des armateurs : elle fixe pour port de débarquement le Havre ou Honfleur. Il les exhorte, leur parle de devoir, d'honneur, ce que les Français entendent toujours, et ces hommes qui ne tiennent plus debout font un suprême effort, poussent dans la Manche leur pauvre navire et réussissent, au péril de tous les instants, à entrer dans le port du Havre.

C'était le 1^{er} décembre 1623. Hommes et navire étaient

à bout de résistance et n'auraient pu tenir la mer un jour ou deux de plus.

Le voyage avait duré trente-huit mois.

Beaulieu ramenait un navire sur trois et 60 hommes sur 273.

C'est à ce prix, Messieurs, que nos ancêtres normands ont ouvert de nouvelles voies commerciales et porté au bout du monde le bon renom et le pavillon de la France.

Le gouvernement crut devoir s'attacher le capitaine Beaulieu. Cet homme de si grand caractère, si remarquable sous tout rapport, servit le roi comme il avait servi la *Compagnie des Indes orientales*, de toute son expérience, de tout son savoir, de tout son cœur.

Après l'avoir employé à l'île de Ré et dans les guerres de religion, Richelieu lui donna le commandement de la *Sainte-Geneviève*, navire de 500 tonneaux. Il prit part, sous le duc d'Harcourt, à la prise des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, et fit une excursion en Sardaigne.

Il mourut à Toulon, de fièvre chaude, en septembre 1637, à l'âge de quarante-huit ans.

La municipalité rouennaise, toujours soucieuse de nos gloires normandes, a donné son nom à l'une des rues du haut de la ville.



7

3125T BR2

08/93 53-005-00

4485

REC
MAY 19 1993



3 6105 008 851 367

DATE DUE			

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004

